

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix : 18 fr. par an,
10 fr. pour six mois,
6 fr. pour trois mois.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.
Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 26 avril.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :

Loi qui autorise le département du Pas-de-Calais à faire un prélèvement sur le produit des ressources extraordinaires créées par la loi du 28 juin 1856 ;

Demandes en constatations d'absence ;

Décrets : portant : nominations dans l'ordre impérial de la Légion-d'honneur ; — création d'un office de notaire à Bouffarick et nomination du notaire ;

Décision impériale accordant des médailles d'honneur aux gendarmes des colonies y dénommés ;

Liste de marins autorisés à exercer le commandement de navires de commerce expédiés au long cours et au cabotage.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Actes administratifs de la Préfecture

Le n° 12 du recueil des Actes administratifs de la préfecture du Nord (1859), contient :

I. Recrutement de l'armée. — Classe de 1858 — Nouvel itinéraire de la tournée du conseil de révision.

Nous, Préfet du Nord, commandeur de l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur,

Vu la loi du 24 mars 1858 et le décret impérial du 25 mars dernier ;

Vu la circulaire de M. le ministre de la guerre, en date du 21 avril courant, portant que, d'après les ordres de l'empereur, les opérations des conseils de révision ne devront commencer que le 1^{er} mai prochain, pour être terminées le 26 mai ;

Arrêtons :

L'itinéraire du conseil de révision pour l'examen des jeunes gens de la classe de 1858, dans le département du Nord, est rectifié de la manière suivante :

Arrondissement de Lille.

Lille, dimanche 15 mai, à 9 heures du matin pour les ajournés.

Lille-Ouest, vendredi 20, à 8 h. du matin.

Cysoing, à 1 h. après midi.

Pont-à-Marcq, à 3 h.

Lille - Centre, samedi 21, à 8 h. du matin.

Lannoy, à midi.

Roubaix, à 2 h. après midi.

Lille-Nord-Est, lundi 23, à 8 h. du matin.

Tourcoing-Nord, à midi.

Tourcoing-Sud, à 2 h. après midi.

Lille-Sud-Est, mardi 24, à 8 h. du matin.

Quesnoy-sur-Deûle, à 2 1/2 après midi.

Armentières, à 4 h.

Lille-Sud-Ouest, mercredi 25, à 8 h. matin.

Seclin, à 2 1/2 après midi.

La Bassée, jeudi 26, à 10 heures du matin.

Haubourdin, à midi.

Le jeudi 26 mai, à 3 heures, séance à la préfecture pour l'admission des remplaçants et des substituants entre parents jusqu'au sixième degré, ainsi que pour la clôture de la liste départementale.

Le 7 juin, le conseil de révision se réunira à la préfecture, à 2 heures, pour prononcer sur les demandes en exonération.

De nouveaux ordres de comparution seront envoyés dans tous les cantons où les jours de la révision sont changés.

Lille, 23 avril 1859.

Le Préfet du Nord,
VALLON.

M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics vient de décider que les pertes occasionnées par suite d'incendie, d'orage, de grêle, d'inondation, etc., ne peuvent donner lieu à aucun secours de l'État, si leur chiffre, vérifié et contrôlé par les agents de l'administration des contributions directes, n'atteint pas la somme de 60 fr.

La société d'agriculture d'Alger vient de publier le programme d'un concours, pour un prix de 5,000 francs offert à la suite d'une souscription faite par le département parmi les planteurs de tabac, à celui qui aura trouvé des moyens facilement et économiquement praticables pour préserver les pieds de tabac, pendant leur végétation, des ravages des insectes. Le concours est ouvert jusqu'à la fin du mois de septembre 1860.

Une convention qui proroge jusqu'au 12 mai 1861 le traité de commerce conclu le 27 février 1854 entre la Belgique et la France, a été signée le 17, à Paris.

Ce traité devait expirer le 12 mai prochain. Une clause de la nouvelle convention prévoit le cas où les octrois viendraient à être supprimés en Belgique.

On vient de distribuer aux grands corps de l'État le rapport annuel de la cour des comptes contenant les observations générales sur les comptes de l'année et de l'exercice 1856. Grâce au bienveillant concours du ministre des finances, ce travail présente, cette année, un intérêt d'autant plus vif, qu'il se rattache aux faits qui se sont passés en Orient.

C'est devant la Cour d'assises du Nord que sera jugée l'affaire de l'explosion des poudres de la rue du Fort-de-Kehl. On évalue de quinze cents à deux mille le nombre des cartouches qui ont été soustraites à la poudrière. Toutefois, dit-on, rien ne prouve que cette quantité ait été soustraite par Chauvin, Durand et Cornil, seuls. C'est par application des principes posés par le nouveau Code de justice de l'armée de terre que le jury est compétent pour connaître de cette affaire. Nous indiqueront le jour où elle devra être plaidée.

L'administration du Pré-Catelan a l'honneur de prévenir le public que pour éviter l'encombrement, il ne sera pas fait de nouveaux abonnements le jour de l'ouverture.

C'est hier qu'a eu lieu l'ouverture des nouveaux magasins du *Pauvre-Diable*, place du Théâtre. Une foule nombreuse n'a cessé d'affluer dans les galeries dont l'entrée était libre, et chacun admirait les proportions grandioses de ces beaux magasins. L'ouverture d'un aussi vaste établissement ne peut que provoquer une émulation dont les acheteurs ressentiront les bons effets.

Le cirque Loisset s'élève rapidement sur la place du Marché au Charbon : ce cirque est construit dans de fort belles proportions. On espère que les débuts auront lieu avant dimanche.

Il est très dangereux de laisser à la disposition des enfants des morceaux d'étoffes ou de ruban de couleur violette, groseille ou rose des Alpes. Il entre dans les matières qui servent à obtenir ces couleurs, de l'acide prussique, poison violent auquel on ne peut opposer aucun antidote.

La fête de Pâques a atteint cette année sa limite supérieure à un jour près. Cette fête tombe rarement le 24 avril. Cela n'est arrivé que deux fois dans le siècle précédent, en 1707 et en 1791. Dans notre siècle, cela ne se présentera que cette année, et pas du tout dans le siècle suivant. Il faudra, pour retrouver Pâques à cette date, aller jusqu'en l'an 2011. Ainsi, il y a 68 ans qu'on a vu Pâques le 24 avril, et on ne le verra à cette même date que dans 152 ans.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 27 AVRIL 1859.

LES PETITS MESSIEURS DE PARIS

Chez les Indiens Comanches, aux Etats-Unis, le mariage se célèbre d'une façon tout à fait originale, et les deux fiancés n'ont besoin ni d'église ni de municipalité pour passer du célibat à l'état conjugal. Quand il veut demander la main de celle qu'il aime, le jeune Comanche attache son plus beau cheval à la porte du wigwam de son futur beau-père. Si la jeune fille détache le cheval et le met en liberté, l'amant est éconduit et sa demande rejetée ; si, au contraire, elle prend le cheval par la bride et le conduit dans la prairie de son père, l'amant peut tout espérer. Il ne lui reste plus qu'à clouer à la porte de sa fiancée le cœur d'un cheval ou d'un autre animal ; la jeune fille le détache, le fait rôtir, en mange une moitié, fait manger l'autre moitié au prétendant, et les voilà unis pour la vie.

Il s'en faut qu'on se marie aussi aisément que cela à Paris, et j'en sais plus d'un qui en sont réduits à se nourrir de côtelettes et de biftecks, alors qu'il leur serait si doux de savourer un demi-cœur de cheval.

Parmi ceux-là, le baron Oscar de Z... a droit à une place d'élite. Les refus nombreux qu'il a

essuyés cet hiver lui ont acquis une notoriété, dont il enrage, et qui ne l'a point guéri de sa monomanie conjugale. Ce Comanche parisien a successivement attaché son plus beau cheval à la porte de plusieurs « wigwams » de divers arrondissements, et le quadrupède, constamment détaché, n'a jamais été introduit dans la prairie du père.

— C'est à n'y rien comprendre ! s'exclama le baron Oscar ; j'ai vingt-six ans, je suis noble, je suis riche ; on convient que je ne suis pas mal bâti ; j'ai le meilleur tailleur de Londres ; sans avoir tout à fait autant d'esprit que Voltaire, je ne passe point précisément pour un imbécile, et malgré tant d'avantages je ne parviens pas à trouver un beau-père ! Quel est donc ce mystère, et qui pourra me l'expliquer ?

Cette explication que le jeune baron Oscar désire si ardemment, c'est moi qui la lui donnerai, et je souhaite qu'il en fasse son profit.

Oscar de Z... n'appartient point, heureusement pour lui, à cette fraction de la jeunesse française que j'ai baptisée (le nom lui en est resté) la *jeunesse dorée par le procédé Ruolz*. Il paye exactement son tailleur de Londres, solde tous ses mémoires, acquitte toutes ses factures, et fait très-galamment honneur à ses affaires. Jamais son nom n'a figuré sur une lettre de change. Il jouit de vingt mille francs de rente environ et s'arrange de façon à n'entamer point son capital, représenté par de bonnes terres, vierges de toute hypothèque. Si l'on refuse son alliance, son honorabilité ne saurait être entachée par ces refus, et c'est ailleurs qu'il faut chercher la cause de cet ostracisme obstiné.

Oscar résume en lui une autre fraction plus nombreuse qu'on ne le soupçonnerait au premier abord. Je parle de celle qui, n'ayant rien appris

au collège, entre dans le monde ignorant comme une carpe, n'ouvre jamais un livre sérieux, prend son esprit dans les nouvelles à la main des petits journaux, et puise sa littérature dans les vaudevilles des petits théâtres.

Ces aimables jeunes gens imitent Lassagne dans la perfection, et ils ont des façons de dire : « Seigneur-je ! mon Dieu-je ! » qui rappellent tout à fait l'acteur grotesque des Variétés. L'imitation de Grassot ne leur est pas moins familière. Ils triomphent surtout dans le « gnouf ! gnouf ! gnouf ! » Quelques-uns imitent aussi Félix, du Vaudeville, et pastichent assez bien l'exclamation célèbre de Desgenais s'adressant aux filles de marbre : « Sapristi ! mesdemoiselles ! » mais ceux-là forment l'exception. Ce sont les héros de la bande. Comme dit le proverbe latin : *non licet omnibus Corinthum*.

Il y aurait de l'injustice à prétendre que leurs talents se bornent là. Ils font honneur à leur professeur d'équitation, et Cellarius s'enorgueillit de leur avoir enseigné l'art de la danse. Quant à trouver symétriquement un carton à trente-cinq pas, c'est en quoi ils brillent d'une manière qui défie toute espèce de comparaison, et vous pourriez vous en convaincre dans tous les tirs au pistolet de l'avenue Montaigne et de l'avenue d'Antin. Mais ne leur parlez ni de Corneille, ni de Racine. Combien ils leur préféreraient les auteurs attirés des Balancements-Comiques.

Quand vous les voyez se balançant avec indolence dans les fauteuils en fer creux de l'usine Tronchon, par une belle journée de printemps, et groupés en espalier tout le long du côté droit de l'avenue des Champs-Élysées, savez-vous de quoi ils s'entretiennent ? Ils causent de mademoiselle Tautin, la prima-donna des Bouffes-

Parisiens, et de la façon enivrante dont elle lance sa jambe droite pendant le quadrille final d'*Orphée aux enfers*. On lui compare mademoiselle Schneider, du Palais-Royal, et l'on discute gravement la question de savoir si le quadrille final de *Punch Grassot* n'est pas un spectacle plus enivrant encore.

Pendant ce temps, les voitures sillonnent l'avenue se dirigeant vers le bois de Boulogne, et à chaque instant la discussion est coupée par des réflexions et par des commentaires à l'adresse de « ces dames » qu'on aperçoit et qu'on salue d'un petit signe amical.

Le baron Oscar de Z... est l'âme de ces aimables réunions, qu'il réjouit incessamment par l'entrain et l'imprévu de sa verve spirituelle. Quand on lui demande s'il a faim, il répond : « Fin comme un cheveu. » Si quelqu'un lui dit : Alfred a promis de venir nous rejoindre à la Maison-d'Or, crois-tu qu'il viendra ? il réplique : « Je le crois de la Légion d'honneur. » Et l'auditoire rit à se tenir les côtes, et ces messieurs se disent les uns aux autres : « Nous sommes Gaulois ! Sommes-nous assez Gaulois ? »

Eh bien ! c'est ce même baron Oscar de Z... qui ayant manifesté le désir de prendre femme, a subi cet hiver l'humiliation de cinq ou six échecs. Le malheur est qu'il a pour habitude de faire ses demandes par écrit, et c'est quand il use de la plume que son ignorance et sa nullité se montrent sous leur vrai jour aux yeux des familles consternées. « Je suis, monsieur, avec respect, votre humble serviteur, a-t-il écrit successivement à tous les pères dont il rêvait de faire des beaux-pères, et voilà pourquoi les diverses candidatures conjugales de ce brillant jeune homme sont restées sur le car-